

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup> L É G I S L A T U R E

# Communication

## Commission des affaires européennes

Communication de la Présidente Danielle Auroi sur les  
résultats du référendum britannique

Mardi  
28 juin 2016  
Séance de 17 heures 15

**Présidence  
de M<sup>me</sup> Danielle Auroi**  
*Présidente*



## COMMUNICATION SUR LES RÉSULTATS DU RÉFÉRENDUM BRITANNIQUE

de la présidente Danielle Auroi

### Réunion de commission du 28 juin 2016

Évidemment, nous ne pouvions pas ne pas parler des résultats du référendum britannique cet après-midi dans notre commission, continuant ainsi le débat que nous venons d'avoir dans l'hémicycle. Ces résultats constituent un tournant majeur dans l'histoire de l'Union européenne.

J'ai eu l'occasion de rappeler en séance quelle est la réponse que doivent selon moi apporter les gouvernements européens, et le moteur franco-allemand en premier lieu, à cette décision du peuple britannique.

Nous devons désormais, à mon sens, nous engager sur la voie d'une Union plus sociale et plus démocratique si nous voulons regagner la confiance des peuples européens. Il faut recentrer le projet européen sur son objectif initial : reconstruire avec les États membres volontaires une Europe de la solidarité, des libertés, de la paix et du partage de la prospérité. Il faut remettre l'Europe au service d'un véritable projet politique, et de sa capacité à porter nos valeurs dans le monde.

Nous devons agir ensemble pour garantir la liberté de circulation, pour construire l'Union de l'énergie, pour lutter contre le dumping social et mener une véritable convergence fiscale. Sur beaucoup de ces sujets, la voix du Royaume-Uni a longtemps été un frein, et il faut saisir cette opportunité malheureuse pour avancer sur tous ces sujets.

Mais si nous voulons que l'Union soit ambitieuse, il faudra lui donner les moyens de cette ambition, à la fois financiers et juridiques. Il faudra également que nous repensions l'Europe de la défense, alors que la deuxième armée européenne va quitter l'Union.

Pour cela, il faudra probablement accepter une Europe différenciée, autour d'un noyau dur porteur d'une intégration renforcée.

Notre commission travaille déjà depuis longtemps sur l'ensemble de ces sujets.

Mais je voulais revenir dans cette communication sur l'analyse de ce référendum et sur les suites juridiques et institutionnelles qui vont lui être données au niveau de l'Union, car il me semble nécessaire de synthétiser tout ce qui a été dit ou écrit au cours des derniers jours. Je pense que nous nous posons tous aujourd'hui beaucoup de questions sur la suite des événements.

- **Un référendum qui laisse le Royaume-Uni divisé**

- ✓ **Quelques éléments d'analyse**

Ce vote laisse le Royaume-Uni plus désuni que jamais.

En effet, les résultats de ce référendum mettent en exergue des disparités régionales sans appel : l'Angleterre, région de loin la plus peuplée, a voté pour le « Leave » à 53,4%, à l'exception de Londres qui s'est prononcé largement pour le maintien, avec 60% des suffrages. Le Pays de Galles a également voté pour le Brexit, avec 52,5% des suffrages. L'Écosse a massivement voté pour le « Remain » à 62%, de même que l'Irlande du Nord avec 55,8 % des voix.

De tels résultats remettent en cause la cohésion du Royaume-Uni.

En Irlande, le Sinn Féin a aussitôt plaidé pour la tenue d'un nouveau référendum portant sur l'unification des deux Irlande.

Comme elle l'avait laissé entendre pendant la campagne, la première ministre écossaise (nationaliste) Nicola Sturgeon a déclaré qu'une telle divergence entre l'Écosse et le reste du Royaume-Uni justifie une nouvelle consultation du peuple écossais sur sa propre indépendance, et souhaite que l'Écosse reste dans l'Union européenne. Elle a également déclaré qu'Holyrood, le Parlement écossais, pourrait apposer son veto à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Le Brexit rendra en effet nécessaire d'amender le « Scotland Act » de 1998. Même si la décision finale reviendra très probablement à Westminster *in fine*, cette menace n'est pas à prendre à la légère.

Ce vote ne montre pas seulement un État divisé géographiquement : il révèle également un clivage générationnel très fort, ainsi qu'un clivage ville-campagne.

Avant tout, pour moi, ce vote britannique est avant tout un cri des plus précaires, des plus démunis, des laissés pour compte de la mondialisation, auquel nous devons répondre.

- ✓ **Une classe politique en cours de recomposition**

La classe politique britannique est aujourd'hui en complète recomposition, et fait face à de nombreuses incertitudes. Les tourments du parti travailliste et du

parti conservateur ne sont plus seulement une affaire de politique intérieure : **l'évolution politique de Westminster et du 10, Downing Street joueront un rôle déterminant dans la manière dont les négociations seront menées.**

Le Premier ministre David Cameron a annoncé sa démission dès vendredi matin. Le nom du nouveau Premier ministre devrait être connu au plus tard le deux septembre prochain, et non plus début octobre comme initialement annoncé. Boris Johnson est évidemment un candidat naturel pour ce poste, mais il est loin de faire l'unanimité au sein du parti conservateur. Le nom de Teresa May, ministre de l'intérieur depuis six ans, plutôt eurosceptique mais ayant fait campagne du côté du « Remain », est également évoqué.

Au Labour, vingt membres du gouvernement fantôme ont démissionné hier pour protester contre le leadership de Jérémy Corbyn, et une motion de défiance pourrait être déposée contre celui-ci dans les jours à venir.

Hier, lors de son intervention à la Chambre des communes, David Cameron n'a pas écarté l'idée d'élections générales anticipées, même s'il a rappelé que cette décision reviendrait au futur Premier ministre.

- **Des positions européennes encore assez incertaines**

- ✓ **Au niveau des chefs d'État et de gouvernements**

De nombreuses réunions et prises de position se sont succédé au niveau européen depuis vendredi matin. Le Conseil européen qui a lieu ce soir sera déterminant.

Ce qui est certain, c'est que David Cameron n'invoquera pas ce soir au Conseil européen l'article 50 du traité, et se limitera à expliquer le vote du peuple britannique. À la Chambre des communes hier, il a rappelé que la décision d'invoquer l'article 50, tout comme la position du Royaume-Uni lors des prochaines négociations, reviendrait au prochain Premier ministre. Tout paraît donc gelé d'ici septembre, et, du côté britannique, les responsables politiques semblent vouloir « *prendre le temps* ».

Pour le moment, la question du calendrier de cette notification fait encore débat. Alors que le président de la République française et les présidents de la Commission européenne et du Parlement européen ont appelé à aller vite, la Chancellerie allemande a mis en garde contre « *toute décision hâtive* ». Peter Altmaier, ministre proche de la chancellerie, a même déclaré dans un entretien à la presse régionale que « *Londres devrait avoir la possibilité de réfléchir encore une fois aux conséquences d'une sortie* ».

Vendredi, le président de la République a appelé lors de sa conférence de presse à « *prendre lucidement conscience des insuffisances du fonctionnement de l'Europe et de la perte de confiance des peuples dans le projet qu'elle porte* » et à ce que « *l'Europe se concentre sur l'essentiel : la sécurité et la défense de notre*

*continent pour protéger nos frontières et pour préserver la paix face aux menaces ; l'investissement pour la croissance et pour l'emploi pour mettre en œuvre des politiques industrielles dans le domaine des nouvelles technologies et de la transition énergétique ; l'harmonisation fiscale et sociale pour donner à nos économies des règles et à nos concitoyens des garanties ; enfin le renforcement de la zone euro et de sa gouvernance démocratique. »*

Peu après, la Chancelière allemande est intervenue en estimant que la décision britannique était « *un coup porté au processus d'unification européenne* ». Elle a souligné que les citoyens européens devaient pouvoir « *ressentir concrètement en quoi l'UE contribue à améliorer leur vie* » et que l'Union européenne devait agir dans les domaines où elle était susceptible d'apporter une plus-value pour régler des problèmes qui excèdent les capacités des États pris individuellement, comme le chômage des jeunes et la sécurité.

Samedi, les ministres des affaires étrangères des six États fondateurs se sont réunis à Berlin pour apporter une première réponse. Ils ont reconnu l'existence de « *plusieurs niveaux d'ambition entre les États membres pour ce qui est du projet d'intégration européenne* » et la nécessité de « *trouver de meilleurs moyens de traiter ces niveaux d'ambition différents afin de faire en sorte que l'Europe réponde mieux aux attentes de tous ses citoyens* ». Ils ont également considéré qu'il était nécessaire de concentrer les « *efforts communs sur les défis qui ne peuvent être traités qu'au moyen de réponses européennes communes, tout en laissant d'autres tâches au niveau national ou régional* ».

Comme vous le savez, hier, une réunion a également eu lieu à Berlin entre Angela Merkel, Matteo Renzi et François Hollande. Dans leur déclaration commune, les trois chefs d'État et de Gouvernement insistent sur trois priorités : (1) la sécurité intérieure et extérieure ; (2) une économie forte et une cohésion sociale forte ; (3) des programmes ambitieux pour la jeunesse.

### ✓ **Point sur la situation allemande**

Pour mieux comprendre ce que nous sommes en train de vivre, il me semble essentiel de souligner les divergences au sein de la Grande coalition allemande sur le sujet.

Ainsi, alors que la Chancelière a insisté sur la nécessité d'avancer à vingt-sept, le format choisi par le ministre des affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier (SPD) d'une réunion des ministres des États fondateurs samedi dernier est révélateur d'un autre point de vue.

Par ailleurs, Sigmar Gabriel, ministre allemand de l'économie (SPD) et Martin Schultz, Président du Parlement européen, ont publié une tribune conjointe identifiant dix points pour relancer l'Union. Ils appellent ainsi à un « *tournant économique* », à un « *pacte de croissance* » et à une Europe porteuse de plus de justice sociale. Ils plaident également pour une mise en commun de la politique étrangère, pour une politique d'immigration commune, pour le renforcement de la

sécurité européenne, et pour une protection effective des droits fondamentaux à l'heure du numérique.

Même au sein du parti de la Chancelière, les avis sont divisés : par exemple, mon homologue au Bundestag, Gunther Kirchbaum, s'est montré beaucoup moins « souple » qu'Angela Merkel vis-à-vis des Britanniques.

### ✓ **Au Parlement européen**

Le Parlement européen s'est réuni en session plénière extraordinaire ce matin. N'oublions pas qu'il aura un rôle important à jouer lors des négociations des accords avec le Royaume-Uni ! Il a adopté une proposition de résolution appelant notamment le Royaume-Uni à notifier son retrait le plus vite possible.

Lors des débats, Jean-Claude Juncker a encore une fois insisté sur cette nécessité d'éviter un trop long moment d'incertitude. Il a indiqué avoir interdit toute « négociation secrète » aux commissaires et aux directeurs généraux et a rappelé son mot d'ordre « no notification, no negotiation ».

### • **Quelles suites institutionnelles ?**

Pour le moment, l'heure est avant tout à la décision politique. Nous avons quelques pistes sur les aspects juridiques, mais en réalité, tout reste encore à inventer, car l'article 50 du traité reste assez évasif.

Le Commissaire britannique, Jonathan Hill, a démissionné ce week-end. À la Chambre des communes hier, David Cameron a indiqué qu'il souhaitait que celui-ci soit remplacé, car le Royaume-Uni reste encore pour deux ans un membre à part entière de l'Union.

Le Conseil a déjà désigné son négociateur, un diplomate belge, Didier Seeuws.

### ✓ **Un départ qui durera a minima deux ans : la procédure prévue par l'article 50 du traité sur l'Union européenne**

Depuis le traité de Lisbonne, l'article 50 du traité sur l'Union européenne permet à un État de faire le choix, de manière unilatérale, de quitter l'UE.

Le Royaume-Uni devra d'abord notifier au Conseil européen sa décision de retrait.

Des négociations s'engageront ensuite entre l'Union européenne et le Royaume-Uni afin d'aboutir à un accord fixant les conditions de son retrait et ses relations futures avec l'Union. Cet accord doit être approuvé selon la procédure de l'article 218 du traité sur le fonctionnement de l'Union, autrement dit conclu par le Conseil statuant à la majorité qualifiée après approbation du Parlement européen.

Les représentants du Royaume-Uni ne pourront pas participer aux négociations internes au Conseil concernant cet accord de retrait.

Si cet accord n'est pas conclu au bout de deux ans, ce qui est très probable, les traités devront cesser de s'appliquer au Royaume-Uni, sauf si un délai supplémentaire est autorisé par le Conseil européen, statuant à l'unanimité et en accord avec l'État membre concerné.

Durant la période nécessaire à la négociation, à la signature et à la ratification de l'accord de retrait entre l'Union et le Royaume-Uni, ce dernier restera membre à part entière de l'Union, et le droit européen continuera à s'appliquer de la même manière au Royaume-Uni.

Les ressortissants britanniques pourront continuer à exercer pleinement leurs droits au sein de toutes les institutions de l'Union, sauf en ce qui concerne les négociations de l'accord de retrait.

**Sur quoi portera cet accord de retrait ?** Ce contenu reste largement à définir. Une des principales questions que devra régler cet accord de retrait est celle de la situation des Britanniques dans l'Union, et des résidents de l'Union au Royaume-Uni. De nombreuses questions très concrètes devront être réglées : sur les modalités de la fin de la participation au budget de l'Union, sur le sort réservé aux fonctionnaires britanniques au sein des institutions, sur la répartition des bâtiments, sur la présidence britannique de l'Union prévue pour le deuxième semestre 2017...

L'article 50 précise que si l'État ayant exercé son droit de retrait souhaite à nouveau adhérer, sa demande doit être soumise à la procédure d'adhésion de droit commun.

✓ **Indépendamment de la procédure de retrait, le Royaume-Uni devra maintenant renégocier ses relations avec l'Union**

L'article 50 du traité ne prévoit pas de statut d'État associé spécifique pour un État décidant de quitter l'Union. Les articles sur l'Union et les pays de son voisinage seront donc applicables pour définir les contours de cette nouvelle relation.

**Quelles sont les différentes options envisagées pour le moment ? A priori, aucune qui permette au Royaume-Uni d'avoir un large accès à notre marché intérieur sans accepter en contrepartie (1) la libre circulation des travailleurs ; (2) de payer une contribution à l'Union.**

« L'option « norvégienne » : elle permettrait au Royaume-Uni, alors membre de l'Espace économique européen au même titre que la Norvège et que le Lichtenstein, d'avoir accès au marché unique et de jouir des quatre libertés fondamentales, sans pour autant s'engager dans les autres politiques communautaires. Dans ce cas, le Royaume-Uni serait soumis à un ensemble de

règles affectant le marché intérieur, sans pouvoir participer aux prises de décision. Par ailleurs, il devrait continuer de contribuer au budget communautaire, en versant une somme quasiment équivalente à sa participation actuelle. La libre circulation des travailleurs s'appliquerait également.

« **L'option suisse** » : le Royaume-Uni conclurait avec l'Union une multitude d'accords bilatéraux sectoriels fondés sur le droit international classique. Sur la base de la contribution suisse, on estime que dans ce scénario le Royaume-Uni devrait verser une somme équivalente à 55% de sa contribution actuelle. Londres ne serait pas lié par les décisions de la CJUE. En pratique, elle serait cependant contrainte d'appliquer plusieurs règlements et directives de l'Union, sans participer à leur élaboration.

« **L'option d'un accord de libre échange ou d'association ad hoc négocié avec l'UE** » : ce scénario permettrait au Royaume-Uni de ne plus participer à certaines politiques communautaires, tout en ayant accès au marché communautaire, sans pouvoir de décision sur la réglementation. La contribution britannique serait alors à définir. Londres devrait négocier séparément des accords commerciaux avec les pays tiers et les organisations extérieures à l'Union.

### **Mais face à un cas totalement inédit, tout reste possible...**

- **Les suites du « Brexit » à l'Assemblée nationale**

Dans notre commission :

- Audition de M. Harlem Désir, sur le Conseil européen d'aujourd'hui et de demain, le 6 juillet après-midi ;
- Audition de l'ambassadrice de France à Londres le 13 juillet prochain, en fin de matinée ou en début d'après-midi ;
- Septembre : mission d'information, déplacement à Londres et à Bruxelles.

Au niveau de l'Assemblée :

La conférence des Présidents, qui s'est réunie ce mardi, a décidé, sur la proposition du Président de l'Assemblée nationale, la création d'une mission d'information sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Cette mission d'information, présidée par M. Claude Bartolone, doit accompagner le processus, la méthode et les modalités de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

\*

\* \*

## TRAVAUX DE LA COMMISSION

La Commission s'est réunie le 28 juin 2016, sous la présidence de M<sup>me</sup> Danielle Auroi, Présidente, pour examiner la présente communication.

L'exposé du rapporteur a été suivi d'un débat.

« **M. Joaquim Pueyo.** Je vous remercie Madame la présidente de nous avoir éclairés sur ces aspects techniques. Je voudrais revenir sur les résultats de ce référendum, qui pour moi, comme pour beaucoup de nos concitoyens, ont été un choc.

Ce référendum établi un précédent inquiétant mais souligne également des éléments que nous devons prendre en compte. La campagne menée par les partisans du Brexit a été concentrée sur les problématiques migratoires, et très peu sur ce qu'est vraiment l'Union européenne. Je déplore qu'une certaine presse britannique si particulière ait relayé des idées fausses et les mensonges d'hommes politiques plus préoccupés par leur carrière politique que par le bon fonctionnement de l'Union européenne. Mais nous ne pouvons pas renvoyer la faute sur les seuls populistes, car de nombreux responsables politiques en France comme à l'étranger ont utilisé l'Union européenne comme un bouc émissaire, ne cessant de répéter « c'est de la faute à Bruxelles ». C'est à chacun d'entre nous de répéter que rien ne se fait, en Europe, dans l'Union européenne, sans l'aval des États membres et que ce sont eux qui conservent le rôle de définition des orientations politiques.

Des éléments d'espérance existent malgré tout. Les jeunes britanniques ont voté dans leur grande majorité en faveur du maintien dans l'Union européenne. Les générations futures restent attachées à la construction européenne et aux idées que sont l'action commune et l'ouverture au monde. Cela ne veut pas dire que tout le système européen actuel leur convient, mais que leur avenir sera plus sûr et plus épanouissant à travers l'Union européenne que dans un pays isolé.

L'Union européenne a de grands défis à relever en matière de sécurité et de contrôle des frontières, et c'est pourquoi la Haute Représentante a présenté une nouvelle stratégie pour la sécurité. Je pense que cette stratégie répond avec justesse aux besoins de mettre en place une politique européenne intégrée en matière d'asile et de contrôle des frontières.

Il ne faut pas tenir un simple discours défensif pour contrer les arguments des eurosceptiques, mais prendre l'initiative, faire des propositions, être proactifs, et porter une vision positive de ce qui a été fait malgré tout – je pense aux droits de l'homme, à l'environnement, à Erasmus. Il est indispensable de saisir ce moment pour définir une nouvelle stratégie globale pour l'Europe qui définira ce que nous souhaitons, avec comme impératif le progrès et l'espoir pour l'ensemble des citoyens européens. Malgré le Brexit, je suis donc optimiste. L'Union reste notre futur.

Une question cependant : la Première ministre de l'Écosse demande à rencontrer les présidents des institutions européennes. Que pensez-vous de cette initiative ? Quel avenir pour l'Écosse au sein de l'Union ?

**M. Philip Cordery.** Je ne vais pas répéter ce que je viens de dire à l'instant dans le débat en séance. Le premier point sur lequel je souhaite insister est la nécessaire rapidité des négociations. Tout le monde l'a souligné dans le débat en séance. Ça ne sera pas facile, vous avez souligné à l'instant les aspects juridiques de ce processus complexe. Dès que le Royaume-Uni déclenchera le processus de l'article 50, il faudra aller très vite pour montrer que les référendums sont des processus sérieux et qu'ils doivent être écoutés.

Je me réjouis de l'initiative de Claude Bartolone de lancer une mission d'information sur ce sujet. Je pense également que notre commission devra jouer son plein rôle de suivi des négociations et d'information. Il faudra être très vigilant sur l'impact de cette sortie sur les politiques européennes mais également pour la France, et notamment pour notre économie.

J'interviendrai demain dans le cadre du groupe de travail sur l'information différenciée, car il est nécessaire de rebondir et de transformer cette crise en opportunité. Si les Britanniques ont voté non, c'est aussi parce que l'Union européenne est au milieu du gué, inachevée.

Il faudra également que nous suivions de près ce qui va se passer en Écosse et en Irlande du Nord. Je pense que l'Écosse va souhaiter rejoindre l'Union européenne après un nouveau référendum sur son indépendance. Il ne faudra pas fermer les yeux face à cette demande, au contraire. Mais la situation nord-irlandaise m'inquiète encore plus. Depuis vingt ans, la situation nord-irlandaise s'était pacifiée, mais le pompier-pyromane Cameron a peut-être réveillé le conflit. On a vu ces derniers jours un certain nombre de ressortissants d'Irlande du Nord demander des passeports de la République d'Irlande. L'Union européenne aura un rôle à jouer pour s'assurer que la situation reste pacifique, et nous devons suivre l'évolution de la situation.

**Mme Isabelle Bruneau.** Je voudrais rappeler l'importance du projet européen, qui est avant tout un projet de paix, mais aussi un projet économique formidable, impulsé à une époque où la mondialisation n'était certainement pas encore aussi violente qu'elle l'est maintenant. Je voudrais rappeler ce qu'ont dit notre président de la République, la Chancelière allemande Angela Merkel et le Premier ministre italien Matteo Renzi hier soir, lorsqu'ils ont rappelé les trois domaines prioritaires pour l'Union, autour desquels nous devons rester unis. La sécurité intérieure et extérieure, tout d'abord, face aux menaces fondamentalistes qui nous menacent. L'investissement et la croissance, qui doit être créatrice d'emploi et intégratrice. Nous devons aussi poursuivre l'harmonisation sociale, fiscale, environnementale, pour lutter contre les dumpings.

L'Europe c'est aussi un projet collectif pour la jeunesse, et il faut dire à la jeunesse que pour agir juste, il faut penser loin, à long terme.

Interrogeons-nous encore sur le processus politique qui a conduit à ce Brexit : des normes souvent déconnectées de ce qu'attendent les citoyens, les chefs d'entreprise, les agriculteurs, et des inégalités fiscales et sociales qui sont très ressenties – je pense notamment au travail détaché. L'Europe doit rester un projet de progrès. L'austérité a aussi conduit à la montée des populismes en Europe. Mais face à cette montée des populismes, continuons à véhiculer les mêmes idées de progrès et d'espoir.

**M. Gilles Savary.** Je suis personnellement très peiné de voir la Grande-Bretagne nous quitter. C'est le pays de notre liberté. On célébrera très prochainement le centième anniversaire la bataille de la Somme. Et pendant la Seconde guerre mondiale, les Anglais ont tenu seuls, pendant deux ans, alors que les nazis étaient prêts à pactiser avec eux après Dunkerque. Sans leur résistance héroïque, sans Churchill, l'histoire aurait sans doute été très différente. Pour moi c'est donc un moment de deuil. Je sais qu'il y a une anglophobie latente dans notre pays, mais je ne la partage pas. J'en veux d'autant plus à David Cameron d'avoir allumé tout seul cet incendie. Il l'a fait sous la pression de Nigel Farage : quelle leçon pour tous ceux qui seraient tentés de céder à la pression de nos propres populistes ! Il a voulu faire plus et mieux, et pour gagner les élections, il a promis à son peuple qui ne lui demandait rien un référendum sur la sortie, le donnant en gage à l'extrême droite. On a vu ce qu'il en est advenu : il est battu au bout du compte, et le seul vainqueur de ce référendum, c'est Farage, et tous les populistes d'Europe avec lui. David Cameron est une anti-figure de Winston Churchill, lui qui était capable de dépasser ses propres intérêts du moment pour la liberté du monde. Il a pris l'immense responsabilité d'allumer du petit bois sur la braise des populismes à une époque où les peuples sont angoissés, où la mondialisation bouleverse tout, où l'Europe est déclassée par rapport à la Chine et à d'autres grands émergents, où l'ultra-libéralisme exacerbe une violence sociale considérable. Toutes ces peurs sont évidemment latentes et conduisent à un réflexe de repli national.

Pourtant, cette remarquable construction européenne était sans doute le projet le plus exaltant que ma génération pouvait penser léguer aux générations futures. Remarquable, parce que c'était la paix ! Mes parents eux ont connu la guerre, et la différence entre la pire des barbaries et de la quiétude privilégiée dont nous avons bénéficié. Un bonheur absolu ! On se plaint toujours, car plus on est gâté et plus le désir est inassouvi. Et nos enfants ont eu la chance formidable de vivre dans une Europe dans laquelle les frontières étaient abolies, la chance de se connaître mieux, de voyager beaucoup moins cher, d'avoir des camarades à Barcelone et en Suède, bref d'appartenir à cette grande diversité culturelle qu'est la grande Europe. C'est aussi, et je souhaite insister là-dessus, le plus beau projet social que l'on ait connu ! Je n'ai jamais connu d'acte politique qui a fait progresser aussi vite le niveau de vie d'autant de citoyens en aussi peu de temps, que ce soit à l'Est, au Sud ou chez nous. L'Union a fait sortir beaucoup

d'Européens de la misère et de la pauvreté. Les Britanniques ont un produit intérieur brut deux fois plus important que lorsqu'ils sont rentrés dans l'Union !

Mais c'est un sujet qu'on a traité sans les peuples. C'est le lot de toute coopérative : les intercommunalités en France sont en fait dans la même situation ! C'est extrêmement compliqué de faire de la démocratie directe quand on décide de rester indépendant. On n'a pas décidé de créer une Europe fédérale, donc qu'est-ce que l'on voit à la télévision ? Des conciliabules qui prennent un temps fou, entre les Allemands qui marchent sur les pieds des Français, qui négocient avec les Italiens, les Espagnols...

Les États membres ont pris la responsabilité de s'en tenir au marché, mais le marché ce n'est pas chaleureux ! Ce n'est pas convivial, ce n'est pas la chair des peuples. Nous avons négligé ce que la France avait pourtant demandé de longue date : de travailler sur la défense, sur la protection des frontières.

Il va falloir rebattre les cartes, mais l'équation va être difficile. Je ne vois pas aujourd'hui comment on pourrait faire adopter un nouveau traité par vingt-sept États membres sans que l'un d'entre eux dise non. Le faire ratifier sans les peuples poserait un problème. Mais un nouveau traité semble essentiel. Il va falloir beaucoup d'imagination et de solidarité de la part des États membres pour passer quelques paliers d'intégration. Il faut repenser le partage des compétences, ne pas hésiter à en reprendre certaines à l'Union dans des domaines qui sont jugés trop bureaucratiques, trop tatillons. Mais il faut aussi lui en demander de nouvelles, ce qui nous demandera un très grand effort de partage des responsabilités. Je pense en priorité à l'Europe de la défense, nécessaire au vu du désengagement américain. Cette Europe de la défense ne pourra pas marcher si nous considérons que la France restera la seule à décider de l'engagement des forces, sinon cela n'a aucune chance de marcher ! Il faut que nous arrivions à exorciser une certaine Europe franco-française et que les Allemands exorcissent une certaine Europe allemande. Il faut remettre la main sur une certaine partie de nos intérêts et mettre en place une certaine Europe qui nous protège.

L'Europe de la jeunesse est cruciale et essentielle. Il faut démultiplier l'effort d'échange entre les jeunes.

En matière migratoire, je ne suis personnellement pas très fier de ce qu'a fait l'Europe en matière d'accueil des réfugiés, mais ça ne dispense pas d'avoir conscience que nous sommes à la veille de flux migratoires constants vers nos pays. Il n'y a pratiquement que nous qui nous plaignions de notre condition, tous les autres pays du monde l'envient ! Il faut absolument que nous parvenions à avoir une politique d'asile identique dans tous les États membres, à renforcer Schengen, à défendre nos frontières, à accueillir sereinement ces réfugiés qui fuient la mort.

Pour revenir à la situation britannique, je pense personnellement qu'il faut que cela aille vite. Un scénario peut se présenter : les Britanniques peuvent vouloir

faire ce qu'a fait la France en repassant par leur Parlement. Même si nous pourrions nous réjouir qu'ils choisissent finalement de rester, je pense que ce serait en fait délétère de refaire encore ce qu'ont fait la France et l'Irlande en trahissant un référendum populaire. Nous n'avons malheureusement pas d'autres solutions si nous voulons éviter d'alimenter les populismes.

**Mme Michèle Bonneton.** Merci de m'accueillir dans votre commission. Évidemment, la campagne référendaire britannique n'a pas porté sur les vrais enjeux, cela a été très bien dit déjà et je ne vais pas y revenir. Cependant, il ne faut pas négliger le fait que si cette campagne a trouvé un écho, c'est aussi parce que les citoyens britanniques ont une certaine perception de l'Union européenne, qu'ils jugent responsables d'aggravation de la pauvreté et des inégalités. Un enfant sur cinq au Royaume-Uni et un travailleur sur quatre est un travailleur pauvre ! Depuis quelques années, les Grecs se sont aussi considérablement appauvris, je suis désolée de contredire mon collègue Gilles Savary là-dessus. Je ne suis pas non plus sûre que les Portugais et les Espagnols se soient beaucoup enrichis dans les dernières années...

Ici en France, j'entends beaucoup les citoyens ne pas faire confiance à l'Union européenne pour améliorer leurs conditions de vie. Il est important de les entendre, et de ne pas se contenter de dire que ce référendum est une erreur d'un responsable politique qui aurait instrumentalisé tout le monde. C'est pour cela qu'il est indispensable de refonder le projet européen, car la paix ne suffit plus. Il faut aller plus loin, vers une meilleure harmonisation fiscale, sociale, environnementale, mieux partager les richesses, éradiquer la pauvreté, mieux protéger notre économie, mieux protéger nos citoyens. Tout cela est-il possible avec les traités actuels ? Ce dont je suis sûre, c'est qu'il faut donner plus de pouvoirs au Parlement européen, qui représente les peuples, et dont je trouve les positions souvent proches des attentes des citoyens européens, des Français en tout cas. Faire un nouveau traité, peut-être, mais cela prendra des années et des années... Il faut trouver d'autres solutions à plus court terme d'ici là.

**M. Pierre Lequiller.** Ce référendum a porté essentiellement sur l'immigration, et notamment sur l'immigration polonaise. Je pense que la première des choses, c'est de refaire Schengen, ce n'est pas possible d'améliorer Schengen à la marge, il faut une véritable refonte de Schengen, en faire un véritable organe politique avec une présidence stable. Il faut aussi poursuivre l'harmonisation du droit d'asile en Europe, et pour aujourd'hui, pas pour demain !

Avec ce vote, ce sont les personnes âgées qui ont voté contre les jeunes. L'un des principaux slogans du Brexit, ne l'oublions pas, était « Get Britain Great again », référence à 1940 et à Churchill. Ce n'est pas par hasard que Boris Johnson avait écrit un livre sur Churchill juste avant !

Aujourd'hui, le Royaume-Uni est groggy, et les conséquences de ce vote sur la politique intérieure britannique sont dramatiques, notamment vis-à-vis de l'Écosse.

Il faut être clairs, fermes, et en même temps réalistes et lucides. Pour le moment, les Britanniques restent dans l'Union pour encore deux ans, et on ne doit pas chercher à les punir. Le Royaume-Uni reste un partenaire privilégié.

Nous avons beaucoup travaillé dans cette commission sur le renforcement de la zone euro, la politique industrielle, la croissance, l'investissement... Il faut que l'Europe arrête de rentrer dans les détails ! Il faut lutter contre l'Europe technocratique. Jean-Claude Juncker lui-même m'a dit qu'il pensait que la manière dont fonctionne la comitologie n'est pas satisfaisante d'un point de vue démocratique. Il faut aussi redonner un rôle aux parlements nationaux, alors que la distance se creuse aujourd'hui entre ceux-ci et le Parlement européen...

**La Présidente Danielle Auroi.** Je vois que nos points de convergence sont assez forts.

Pour répondre à la question de Joaquim Pueyo sur l'Écosse, cela me paraît difficile. Il faudrait d'abord que l'Écosse obtienne son indépendance, par la voie d'un nouveau référendum, que Londres devrait accepter. Ensuite, il faudrait que l'Écosse demande à intégrer l'Union européenne, et que tous les États l'acceptent. Pour le moment, je vois mal l'Espagne et la Belgique l'accepter, au vu de leurs propres tensions intérieures, notamment en Catalogne. Je rejoins Philip Cordery sur la question nord-irlandaise.

La paupérisation d'une partie de la population britannique est en grande partie responsable du Brexit. Et ceux qui vivent cette paupérisation se cherchent un bouc émissaire, en l'occurrence les immigrés polonais ! C'est ce qui est à l'œuvre dans tous nos pays, le populisme se nourrit de cela. Je crois aussi que l'exemple de David Cameron doit faire réfléchir tous les responsables politiques européens : ne courons pas après les populismes !

Nous souhaitons tous la refondation de l'Union, mais je ne suis pas sûre que nous mettions tous les mêmes mots derrière cela. Il y a aujourd'hui un grand rejet de l'ultra-libéralisme partout en Europe, y compris par les petites et moyennes entreprises. Nous devons continuer à réfléchir sur le dumping social, sur le détachement des travailleurs ! Nous devons mettre en place un revenu minimum européen.

Où est-ce qu'on met le curseur ? Sur des compétences que l'Union n'a pas, comme la défense, l'immigration ?

Je pense qu'il peut y avoir un premier cercle européen qui partage une volonté d'avancer ensemble, pour donner un volet social à l'économie, pour lutter contre le changement climatique.

Nous devons traiter les réfugiés de la même manière que nous aimerions être traités si nous devions fuir notre pays. Mais il faut aussi augmenter l'aide au développement, de manière bien plus substantielle que ce qu'elle l'a été à Addis-Abeba... Il ne faut pas oublier non plus les réfugiés climatiques.

N'ayons pas d'esprit revanchard par rapport à la Grande-Bretagne, car je ne suis pas sûre de ce que donnerait aujourd'hui un tel référendum en France et en Italie...Et apportons notre pierre à l'édifice pour ne pas qu'il s'effondre.

**M. Gilles Savary.** Sur le groupe de travail constitué autour du président de l'Assemblée, je pense que notre commission doit être bien représentée. Au moment où les choses deviennent sensibles, il ne faut pas que notre commission se fasse écarter de ces réflexions.

Notre commission doit également avoir son propre programme de travail sur le sujet. Nous devons envisager des auditions d'assez haut niveau rapidement, et ensuite tenir un fil continu sur le suivi du Brexit, à la fois sur les institutions mais aussi dossier par dossier...

**La présidente Danielle Auroi.** J'ai bien signalé au président de l'Assemblée nationale que notre commission devrait prendre sa pleine part dans cette mission. Mais il faut aussi que vous vous signaliez auprès de vos groupes ! Pour le moment, nous ne savons pas comment cette mission sera composée.

Nous avons déjà prévu d'auditionner le secrétaire d'État aux affaires étrangères et l'ambassadrice de France à Londres, mais je pense qu'il faudra également que nous auditionnions des personnalités extérieures, peut-être plus généralistes. Nous pourrions nommer deux rapporteurs pour assurer avec moi une « veille Brexit ».

**M. Pierre Lequiller.** Il faut que notre commission ait une place en tant que telle dans cette mission. Pourrait-on auditionner David Lidington, le ministre britannique des affaires européennes ? Cela serait intéressant pour y voir plus clair, même si on ne sait pas quel rôle il aura dans le futur gouvernement. Ou au moins l'ambassadeur du Royaume-Uni en France !

**La Présidente Danielle Auroi.** Oui, nous allons auditionner l'ambassadeur du Royaume-Uni en France. »